

**COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011**

**Avanquest Software
Société Anonyme au capital de 18.283.898 euros
Immeuble Vision Défense – 89/91 Boulevard National – 92257 La Garenne-Colombes cedex
R.C.S NANTERRE 329 764 625**

N° INSEE : 329 764 625 00045

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

1. ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL

	Notes	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
Chiffre d'affaires net	6.1	109 830	88 153
Matières premières et achats de marchandises		(27 367)	(22 721)
Autres achats et charges externes		(27 431)	(20 712)
Impôts, taxes et versements assimilés		(564)	(1 037)
Charges de personnel	6.2	(31 433)	(23 672)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises		(6 994)	(4 627)
Autres charges et produits opérationnels courants	6.3	(13 791)	(10 861)
Résultat opérationnel courant		2 249	4 523
Autres charges et produits opérationnels	6.4	(1 790)	48
Effet net des regroupements d'entreprises	6.5	587	
Résultat opérationnel		1 046	4 571
Coût de l'endettement financier net		(1 064)	(1 787)
Autres charges financières		(1 329)	(197)
Autres produits financiers		66	534
Résultat financier	6.6	(2 327)	(1 450)
Charge d'impôts	6.7	(1 523)	(2 838)
Quote-part de résultat des entreprises associées		(209)	(21)
Résultat net		(3 013)	260
Part des propriétaires de la société mère		(3 016)	242
Intérêts minoritaires		3	18
Résultat par action	6.9		
Résultat net part du Groupe par action (en €)		(0,18)	0,02
Résultat net part du Groupe par action après dilution potentielle (en €)		(0,18)	0,02
Résultat net		(3 013)	260
<i>Autres éléments du résultat global</i>			
Différences de conversion sur activités à l'étranger		(3 544)	566
Ecart de conversion sur investissements nets à l'étranger		(240)	(83)
Gains/Pertes sur opérations de couverture		115	265
Total des autres éléments du résultat global		(3 669)	748
Résultat global		(6 682)	1 008
Part des propriétaires de la société mère		(6 685)	990
Intérêts minoritaires		3	18

2. ETAT DE SITUATION FINANCIÈRE

	Notes	30-juin-11	31-mars-10
Écarts d'acquisition	4.1	103 943	93 451
Immobilisations incorporelles	4.2	11 787	10 349
Immobilisations corporelles	4.3	1 805	2 441
Actifs financiers	5.4	2 335	971
Participations dans les entreprises associées		-	230
Impôts différés actifs	6.8	4 614	3 376
Actifs non courants		124 484	110 818
Stocks et en cours	4.5	9 017	8 577
Clients et comptes rattachés	4.6	12 563	19 671
Actifs d'impôts exigibles		212	478
Autres actifs courants	4.7	6 723	5 952
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	10 887	20 398
Actifs courants		39 402	55 076
Total actifs		163 886	165 894

	Notes	30-juin-11	31-mars-10
Capital social		18 187	16 105
Primes liées au capital		99 980	95 934
Réserves consolidées		(3 521)	(3 638)
Écarts de conversion		(13 906)	(10 361)
Résultat net part du Groupe		(3 016)	242
Capitaux propres part des propriétaires de la société mère	5.1	97 724	98 282
Intérêts minoritaires		136	132
Total des capitaux propres	5.1	97 860	98 414
Provisions	5.2	1 883	2 120
Dettes financières à plus d'un an	5.3	17 156	24 584
Passifs d'impôts différés	6.8	4 789	3 890
Autres passifs non courants	5.5	2 163	
Total passif non courants	5.4	25 991	30 594
Dettes financières à moins d'un an	5.3	7 380	5 635
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 542	18 996
Passifs d'impôts exigibles		507	557
Autres passifs courants		12 606	11 697
Passifs courants	5.4	40 035	36 886
Total capitaux propres et passifs		163 886	165 894

3. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

	2010/2011	2009/2010
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'ensemble consolidé	(3 013)	260
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	209	21
<i>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :</i>		
• Amortissements et provisions nets (hors provisions courantes)	7 196	1 898
• Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	488	807
• Charges d'intérêts	1 556	1 810
• Variations des justes valeurs des instruments financiers	(478)	(84)
• Effet net des regroupements d'entreprises	(587)	
• Charge d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisée	1 523	2 838
• Autres éléments	67	1
Capacité d'autofinancement	6 961	7 550
Variation du besoin en fonds de roulement	4 150	(5 744)
Impôts payés	(1 716)	(1 555)
Intérêts financiers nets payés	(1 479)	(1 773)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 916	(1 522)
Opérations d'investissement		
Acquisitions immobilisations incorporelles	(7 142)	(5 066)
Acquisitions immobilisations corporelles	(807)	(555)
Cessions immobilisations corporelles et incorporelles	49	31
Acquisitions d'actifs financiers	(1 269)	(235)
Cessions d'actifs financiers	142	1 495
Incidence des variations de périmètre	(260)	2
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	(9 287)	(4 328)
Opérations de financement		
Augmentation de capital	(111)	7 652
Encaissements liés aux emprunts	41 849	35 994
Décaissements liés aux emprunts	(49 585)	(31 945)
Flux de trésorerie net lié au financement	(7 847)	11 700
Variation de trésorerie	(9 218)	5 851
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	19 989	14 048
Variation de taux de change sur la trésorerie	8	89
Trésorerie à la clôture ⁽²⁾	10 779	19 989

⁽¹⁾Trésorerie et équivalents de trésorerie = 20 398 K€ - Concours bancaires courants 409K€

⁽²⁾ Trésorerie et équivalents de trésorerie = 10 887 K€ - Concours bancaires courants 108 K€

L'incidence des variations de périmètre s'analyse comme suit (montant décaissé diminué de la trésorerie acquise) :

	2010/2011	2009/2010
Montant encaissé sur liquidation Wings		2
Montant décaissé sur acquisition Micro Application	590	
Montant décaissé sur acquisition Piria	(76)	
Montant décaissé sur acquisition PC Helpsoft	(662)	
Montant décaissé sur acquisition Antvoice	(148)	
Autres	36	
Incidence des variations de périmètre	(260)	2

4. TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves de conversion	Réserves consolidées	Résultat	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Au 31 mars 2009	13 785	89 755	(10 927)	7 982	(11 802)	88 793	114	88 907
Actions propres						-		-
Écarts de conversion			566	182		748		748
Autres éléments du résultat global	-	-	566	182	-	748	-	748
Résultat de l'exercice					242	242	18	260
Résultat global	-	-	566	182	242	990	18	1 008
Augmentation de capital	2 320	5 372				7 692		7 692
Affectation du résultat en réserves				(11 802)	11 802	-		-
Paiement fondé sur des actions		807				807		807
Au 31 mars 2010	16 105	95 934	(10 361)	(3 638)	242	98 282	132	98 414
Actions propres						-		-
Écarts de conversion			(3 545)	(125)		(3 670)	1	(3 669)
Autres éléments du résultat global	-	-	(3 545)	(125)	-	(3 670)	1	(3 669)
Résultat de l'exercice					(3 016)	(3 016)	3	(3 013)
Résultat global	-	-	(3 545)	(125)	(3 016)	(6 686)	4	(6 682)
Augmentation de capital	2 082	3 558				5 640		5 640
Affectation du résultat en réserves				242	(242)	-		-
Paiement fondé sur des actions		488				488		488
Au 30 juin 2011	18 187	99 980	(13 906)	(3 521)	(3 016)	97 724	136	97 860

Le montant des frais de transactions liés aux augmentations de capital imputés sur les primes d'émission est de 345 K€ en 2009/10 et 111 K€ en 2010/11.

5. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2010/11, le Groupe Avanquest a mis en œuvre la stratégie d'acquisition annoncée au mois de janvier 2010, lors de la levée de fonds réalisée sous forme d'augmentation de capital et d'émission d'obligations convertibles.

La principale acquisition s'est conclue au mois de février 2011 avec le rachat de 100% des actions de la société Micro Application Europe. Cette acquisition s'inscrit dans une volonté de renforcer la position du Groupe Avanquest par un accroissement significatif de ses parts de marché en France, mais aussi de favoriser son développement sur ses différents marchés à l'étranger (Angleterre et Allemagne notamment). Elle s'est conclue pour un montant initial de 7,25M€ (dont 1,5M€ en numéraire) et un complément de prix maximum de 2,75M€ (entièrement payable en actions Avanquest) en fonction de l'atteinte de certains objectifs de résultat des deux années suivantes.

Avanquest a poursuivi également sa stratégie privilégiant le développement de nouvelles gammes de produits et de nouveaux modes de commercialisation des logiciels essentiellement online, qui s'est traduit par l'acquisition de la société canadienne PC Helpsoft pour un montant en numéraire de 0,9MCA\$ et un earn-out potentiel estimé à 0,3MCA\$.

Enfin, le Groupe a poursuivi sa stratégie de renforcement de son offre « web to print » avec l'acquisition des actifs de deux petites sociétés américaines, Simply To Impress (pour un montant de 0,7M\$) et Photo Affections (pour un montant de 0,9M\$) et de sa plateforme communautaire Softcity en augmentant sa participation dans la société Piria de 27,7% à 100% (pour un montant de 0,1M\$).

De même Avanquest a consenti à la société Médiaclip un prêt obligataire de 1,5M de dollars canadiens avec l'option de conversion en actions de la société pouvant donner à Avanquest jusqu'à 40% du capital de Mediaclip. Au 30 juin 2011, Avanquest avait converti un tiers du prêt lui donnant accès à 12,5% du capital..

Afin de permettre une meilleure prise en compte de l'effet de saisonnalité marqué de l'activité « retail » du Groupe Avanquest, l'assemblée des actionnaires a approuvé au mois de février 2011 un changement de la date de clôture de l'exercice fiscal. Celui-ci se terminera désormais le 30 juin de chaque année. L'exercice 2010/11 a donc été prolongé jusqu'au 30 juin 2011 et a une durée de 15 mois.

2. Périmètre de consolidation

Sociétés	Pays	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Avanquest Software SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°329 764 625 00045	France			Société mère
Avanquest France SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	France	100%	100%	Intégration globale
Avanquest America Inc 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808.	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Avanquest Software USA Inc. 1333 W. 120 th avenue Westminster CO 80234	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Avanquest North America Inc. 23801 Calabasas Road, Suite 2005 Calabasas CA 91302-1547	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Avanquest Italia Via A. De Togni, 7 - 20123 Milano	Italie	100%	100%	Intégration globale
Avanquest UK LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale
Avanquest Deutschland GmbH Skellstrasse 6 81 667 München	Allemagne	100%	100%	Intégration globale

Avanquest Ibérica SL Calle Peru 6, Edificios Twin Golf 28290 Las Matas, Madrid	Espagne	100%	100%	Intégration globale
Avanquest China Room 1201-HuiTong Building 569# East Jin Ling Road Shanghai 200021	Chine	100%	100%	Intégration Globale
EMME SA 91 boulevard National 92257 La Garenne Colombes Cedex	France	97.54%	97.54%	Intégration Globale
GSP Sarl 37, rue des Mathurins - 75008 Paris	France	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Avanquest Publishing LTD Meadowlane, St Ives Cambridgeshire, PE27 4LG	Royaume Uni	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Anten Sarl 14, rue de la Vieille Poste 34 055 Montpellier Cedex 1	France	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Emme Deutschland Skellstrasse 6 81 667 München	Allemagne	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Educinvest SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	France	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Software Paradise Ltd Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100%	100%	Intégration Globale
Logiciels Avanquest Canada Inc. 335, boulevard de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal	Canada	100%	100%	Intégration Globale
Softcity Technologies Canada Inc. 335, Boulevard de Maisonneuve Est H2X 1K1 Montréal, QC	Canada	67%	67%	Intégration Globale
Micro Application SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	France	100%	100%	Intégration Globale
Micro Application Europe 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	France	100%	100%	Intégration Globale
PC Helpsoft 300 - 848 Courtney Street Victoria BC V8W 1C4	Canada	100%	100%	Intégration Globale

Les variations de périmètre par rapport au 31 mars 2010 portent sur :

- l'acquisition des sociétés Micro Application, Micro Application Europe et PC Helpsoft ;
- la liquidation des entités Mediamix, Société de Participation Emme Belgique, IMR UK, FastTrack, Mediagold UK, BVRP UK, Guildsoft UK et Nova UK ;
- L'acquisition des 72% manquants de la société Piria Inc (antérieurement consolidée par mise en équivalence) et la fusion de Piria Inc dans Avanquest Software USA Inc.

Incidence des regroupements d'entreprise

Acquisition de Micro Application Europe

Le 11 février 2011, Avanquest a acquis 100% de la société Micro Application Europe et de sa filiale Micro Application. Ces deux sociétés sont consolidées par intégration globale dans les comptes d'Avanquest depuis le 1^{er} mars 2011. Elle s'est conclue pour un montant initial de 7,25M€ payés à hauteur de 1,5M€ en numéraire et par émission de 1.916.667 actions de la société Avanquest Software et un complément de prix maximum de 2,75M€ (entièrement payable en actions Avanquest).

Ce complément de prix serait payé en actions Avanquest, en fonction de l'atteinte de certains objectifs de résultat opérationnel courant de l'UGT Europe Continentale des deux années suivantes, et pour un nombre maximum de 916.666 actions. Conformément aux normes IFRS3 R et IAS 39, ce complément de prix a été comptabilisé en

passif non courant à la date d'acquisition et le passif a été valorisé à sa juste valeur au 30 juin, entraînant la comptabilisation d'un profit de 0,6M€ (cf note 6.5 de l'annexe).

La différence entre la juste-valeur de la contrepartie transférée et la juste-valeur des actifs nets acquis s'élève à 13.095 K€. Aucun actif incorporel (marque, contrats, relations clientèle...) n'a été identifié. Les stocks de CD Rom détenus par Micro Application n'ont pas été revalorisés dans le cadre du regroupement dans la mesure où ils sont assimilés à des matières premières et où leur valeur commerciale est représentée par ailleurs dans la juste valeur des logiciels acquis. Enfin, la juste valeur de la technologie et des logiciels acquis était déjà représentée dans le bilan de la société selon l'estimation du management. L'estimation provisoire de l'écart d'acquisition est donc de 13.095K€. L'écart d'acquisition dégagé représente le renforcement de la position du Groupe Avanquest sur le marché retail en France grâce aux synergies qui seront dégagées entre les deux entités et le know-how des équipes de Micro-Application en matière de sourcing produits.

Le chiffre d'affaires pro-forma de Micro Application sur une période de douze mois est de 18M€.

Acquisition de PC Helpsoft

Le 31 mars 2011, Avanquest a acquis 100% de la société PC Helpsoft pour un montant en numéraire de 0,9MCA\$ et un earn-out potentiel estimé à 0,3MCA\$ payable également en numéraire. PC Helpsoft est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale.

La différence entre la juste valeur des contreparties transférées et la juste valeur des actifs nets acquis s'élève à 876 K€. Aucun actif incorporel (marque, relations clientèle...) n'a été identifié dans la mesure où le goodwill dégagé est principalement représentatif du knowhow du personnel de la société en matière de mode de commercialisation de logiciels online L'estimation provisoire de l'écart d'acquisition est donc de 876K€.

Le chiffre d'affaire pro-forma sur 12 mois de PC Helpsoft est de 2,5MCA\$.

Impact sur le bilan

L'impact sur le bilan des regroupements décrits ci-dessus lors de leur entrée dans le périmètre est le suivant :

En €000	Micro Application	PC Helpsoft	Variation Périmètre Actif
Ecart d'acquisition	13 095	876	13 971
Immobilisations incorporelles	396		396
Immobilisations corporelles	158		158
Immobilisations financières	104		104
Actifs non courants	13 753	876	14 629
Stocks	1 795		1 795
Clients et comptes rattachés	1 734	9	1 743
Autres créances	1 298	79	1 377
Trésorerie	1 705	90	1 795
Actifs courants	6 532	178	6 710
Total actifs	20 285	1 054	21 339

En €000	Micro Application	PC Helpsoft	Variation Périmètre Passif
Actifs nets acquis	9 679	876	10 555
Provisions	309	-	309
Dettes financières à plus d'un an	3 058		3 058
Autres passifs non courants			
Total passifs non courants	3 058	-	3 058
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 929		4 929
Autres dettes et comptes de régularisation	2 310	178	2 488
Passifs courants	7 239	178	7 417
Total passifs	20 285	1 054	21 339

3. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés de Groupe Avanquest au 30 juin 2011 comprennent la société Avanquest Software SA et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2011 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2010, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

Nouvelles normes, amendements et interprétations applicables depuis le 1er avril 2010

Le Groupe applique depuis le 1er avril 2010 les nouveaux amendements, normes et interprétations suivants tels qu'approuvés par l'Union européenne, leur application n'ayant pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe à l'exception de l'application de la norme IFRS3 révisée dans le cadre du regroupement avec l'entité Micro-Applications:

- La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et l'amendement à IAS 27 « Comptes consolidés et individuels », publiés en janvier 2008, s'appliquent de manière prospective aux transactions réalisées lors des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010. La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications dans la comptabilisation des regroupements d'entreprises qui affectent l'évaluation des participations ne donnant pas le contrôle, la comptabilisation des frais connexes à l'acquisition, les principes de comptabilisation et d'évaluation des contreparties éventuelles et les regroupements d'entreprises réalisés par étapes. L'amendement à IAS 27 requiert que les variations du pourcentage d'intérêt d'une société mère dans une filiale sans perte de contrôle soient comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres (soit des transactions effectuées avec des propriétaires agissant en cette qualité). Par conséquent, ces opérations ne donnent plus lieu à la comptabilisation d'un goodwill ni d'un effet sur le résultat de la période. Par ailleurs, l'amendement modifie la comptabilisation des pertes encourues par une filiale et attribuables à des intérêts ne conférant pas le contrôle, ainsi que la perte de contrôle d'une filiale.
- L'amendement à la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et Evaluation – Eléments éligibles à la couverture », publié en juillet 2008. Cet amendement présente la définition d'un risque unilatéral sur un élément couvert et la définition d'inflation en tant que composante d'un élément financier désigné comme élément couvert.
- Les interprétations IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires » et IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients ».
- L'amendement de la norme IAS 32 traitant du classement des émissions de droits.
- Les amendements aux normes IFRS 1 et IFRS 2.
- Les améliorations d'avril 2009 clarifient ou apportent de légères modifications à différentes normes et interprétations.

Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées ou en cours d'approbation par l'Union européenne

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes et interprétations approuvées ou en cours d'approbation par l'Union européenne :

- La version révisée de la norme IAS 24 « Information relative aux parties liées » clarifie la notion de partie liée et introduit certaines exemptions partielles lorsque cette partie liée est une société publique. Cet amendement est applicable pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011.
- Les amendements de la norme IFRS7 sur les informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers
- Les amendements de la norme IAS 12 relatifs au recouvrement des actifs d'impôts différés calculés sur les actifs.
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres ». Cette interprétation traite de la comptabilisation des effets de la renégociation d'un instrument de dette en contrepartie de l'émission d'instruments de capitaux propres en vue d'éteindre entièrement ou partiellement le passif financier. Cette interprétation est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010 n'aura pas d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

- IFRS 9 « Instruments financiers : classification et évaluation » et l'amendement à IFRS 1 « Exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7 par les premiers adoptants » en cours d'approbation par l'Union européenne n'auront pas d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.
- La norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés »
- La norme IFRS 11 « Partenariats »
- La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts dans les autres entités »
- La norme IFRS 13 « Juste Valeur et évaluation »
- La norme IAS 28 révisée
- La norme IAS 19 révisée
- L'amendement d'IFRIC 14
- Les améliorations aux IFRS 2010

Principaux jugements et estimations retenus pour l'arrêté annuel

Les comptes consolidés et annexes annuels 2010/11 sont arrêtés par le conseil d'administration en date du 21 septembre 2011.

La préparation des états financiers du Groupe requiert du management le recours à des jugements, estimations et hypothèses qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations communiquées sur les passifs éventuels.

Méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers d'Avanquest Software et de ses filiales préparés au 30 juin de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du Groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires (coentreprises) sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Les sociétés détenues à moins de 50% mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 2.

Transactions internes au Groupe

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions. Cette élimination est réalisée en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement, à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement et à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

Opérations en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les créances à recevoir ou les dettes payables à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger ; les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Goodwill

Acquisitions réalisées à partir du 1er avril 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1er avril 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est déterminé comme la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition, augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat.

A la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en goodwill.

Le goodwill est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur (les modalités des tests de perte de valeur sont présentées dans la note 4.1).

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou Groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Acquisitions réalisées avant le 1er avril 2010

Les principales différences de traitement des acquisitions réalisées avant le 1er avril 2010 par rapport aux principes énoncés ci-dessus concernent les dispositions suivantes :

- les frais connexes aux acquisitions étaient intégrés au coût de l'acquisition pour le calcul du goodwill,
- les intérêts ne conférant pas le contrôle (auparavant dénommés les intérêts minoritaires) étaient évalués à leur quote-part d'actifs nets de l'entité acquise et
- les contreparties conditionnelles étaient enregistrées lors de l'acquisition uniquement lorsqu'elles correspondaient à une obligation actuelle du Groupe, s'il était probable qu'elles donnent lieu à des sorties de ressources et si elles pouvaient être estimées de manière suffisamment fiable. Les ajustements ultérieurs des contreparties conditionnelles étaient constatés dans le goodwill.

Règles et méthodes d'évaluation

Les exercices 2009/2010 et 2010/11 ont été marqués par une crise économique et financière dont l'impact ne peut être apprécié de façon précise. Les comptes consolidés ont été établis en prenant en compte cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels, ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date de clôture mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- l'évaluation des actifs incorporels et corporels lors de regroupement d'entreprises.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Frais de recherche et développement

• Phase de recherche et de développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges de l'exercice. Les frais correspondant au développement des produits sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente est établie ;
- le Groupe a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et a l'intention et la capacité de l'utiliser ou de la vendre ;
- l'immobilisation incorporelle générera probablement des avantages économiques futurs. Dans le cas d'immobilisation destinée à être utilisée en interne, son utilité doit être reconnue ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, est assurée ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement sont évaluées de façon fiable et individualisées.

Les frais de développement ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de 2 à 4 ans suivant la nature des projets, à compter du 1^{er} jour du semestre suivant leur engagement.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la faisabilité technologique et commerciale de chaque développement. En cas de remise en cause de cette faisabilité il est procédé à une dépréciation intégrale de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

• Phase de commercialisation

Dès que le logiciel ou la nouvelle fonctionnalité sont achevés et disponibles pour la commercialisation, les frais de développement sont portés en « logiciel ». Ils sont amortis sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum à compter de leur commercialisation effective.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la durée de vie utile de chaque logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une dépréciation complémentaire de l'actif concerné.

Portefeuilles clients et catalogues de titres

Les éléments des portefeuilles clients et catalogues de titres acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée fonction de la durée d'attrition de la clientèle acquise. Cette durée d'amortissement est appréciée en fonction du secteur d'activité et de la nature des produits.

A chaque clôture d'exercice, les éléments des portefeuilles clients font l'objet d'une appréciation qui peut, le cas échéant, donner lieu à constatation de dépréciation ou amortissement exceptionnel.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée d'utilité estimée. La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Immobilisation	Amortissement	
	Mode	Durée
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 et 5 ans
Véhicules	Linéaire	4 ans

Une dépréciation est constatée en cas de perte de valeur. En cas de modification de la durée d'utilité estimée, la durée d'amortissement est modifiée et l'amortissement annuel modifié en conséquence.

Contrats de location

Les contrats de location, pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur, sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Les contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif. L'incidence fiscale de ces retraitements est prise en compte.

Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises sur lesquelles Avanquest Software exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence : elles sont enregistrées initialement au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les évolutions de la quote-part du Groupe dans l'actif net de ces entreprises. Le solde de cette quote-part apparaît à l'actif du bilan. Sa variation sur l'exercice est indiquée au compte de résultat (Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence).

Actifs financiers

Tous les actifs financiers acquis sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition.

- Actifs disponibles à la vente :

Conformément à la norme IAS 39 les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers autres que les prêts et créances émis par l'entreprise (autres actifs financiers), les placements détenus jusqu'à leur échéance ou les actifs financiers détenus à des fins de transaction (Valeur mobilières de placement). Sont considérés comme tels les titres détenus dans des sociétés non consolidées. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente" sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres. Cependant, les moins-values latentes sont immédiatement constatées dans le compte de résultat si la perte de valeur est durable.

Les pertes et gains latents constatés en capitaux propres sont comptabilisés en résultat lors de la cession des titres. Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable (titres non cotés en bourse) sont comptabilisés à leur coût.

- Prêts et dépôts :

Les prêts et dépôts sont comptabilisés au coût amorti. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable et est comptabilisée en résultat. Une reprise de provision peut être réalisée en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable.

- Actifs détenus à des fins de transaction :

Les valeurs mobilières de placement font partie de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat.

- Actifs détenus jusqu'à l'échéance :

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. La cession d'une partie de ces actifs avant

l'échéance entraîne le déclassement obligatoire de tous les actifs classés dans cette catégorie. Les actifs détenus jusqu'à l'échéance font l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti.

Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ de la norme IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition et les immobilisations non amorties, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une évaluation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

L'unité génératrice de trésorerie est selon l'organisation locale d'Avanquest Software, soit l'entité juridique soit un regroupement de plusieurs entités juridiques au sein d'un même pays. Le regroupement de plusieurs entités juridiques est opéré dès lors qu'il y a unicité de direction et de management local et que les équipes ont été regroupées opérationnellement afin de profiter de synergies.

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt. Ces calculs, établis par UGT, s'appuient sur le budget cible pour l'année 2011-2012 tel qu'arrêté par le conseil d'administration et extrapolé sur 4 ans selon une hypothèse raisonnable de progression du niveau de rentabilité de chaque UGT. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans sont extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. L'ensemble des flux est actualisé avec un taux d'actualisation de 9% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées.

Hormis pour les écarts d'acquisition, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement. Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS)) et de la valeur nette de réalisation.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix de revient suivant la méthode premier entré premier sorti. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matières premières, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux directs, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

Les marges intra-Groupe sont neutralisées.

Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation sont des actifs courants valorisés à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Royalties prépayées

Lorsqu'une avance sur royalties est versée dans le cadre d'un contrat d'édition ou de coédition, le montant est porté à l'actif du bilan. Le montant correspondant à la royaltie due sur les ventes réalisées est ensuite passé en diminution du compte de royalties prépayées et en charge de l'exercice.

S'il s'avère que les perspectives de ventes laissent à penser que les avances de royalties ne seront pas utilisées en totalité en raison de ventes insuffisantes, une provision pour risques est comptabilisée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Les équivalents de trésorerie comprennent les titres monétaires et obligataires, les parts d'OPCVM placés dans un horizon de gestion à court terme. Ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat.

Pour les instruments cotés, la société retient le cours à la date de clôture et la valeur liquidative pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

Actions propres

En cas d'achat d'actions propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Les incidences des éventuelles cessions ne sont pas prises en compte dans le résultat consolidé mais en variation des capitaux propres.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, cœur de métier du Groupe, de l'activité Services et du chiffre d'affaires « divers », consistant essentiellement en la vente de matériels périphériques.

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit ou du téléchargement sur internet. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante.
- Les prestations de maintenance sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat.
- Les prestations de services (assistance, formation...) sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement. Si ces prestations font l'objet d'un forfait, une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.

Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, et les revenus de placement.

Impôts sur le résultat

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont constatés pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante, celle-ci dépendant des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des derniers taux d'impôts connus. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue. Les taux retenus au 30 juin 2011 sont :

Allemagne	35,00%
Espagne	30,00%
Etats-Unis	36,00%
France	33,33%

Royaume-Uni 28,00%

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale, sous la tutelle d'une seule et unique autorité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

Les différences temporelles seront de nouveau évaluées dans le cadre des regroupements d'entreprises postérieures au 30 juin 2011.

Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche a été considéré comme relevant de la norme IAS 20 *Subventions publiques*. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif pour lequel le plan d'amortissement est modifié. Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel.

Contribution Economique Territoriale

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

-La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;

- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le Groupe Avanquest a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le Groupe Avanquest a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;

- La CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, le management a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le Groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est supérieure à un an. Elles comprennent les provisions pour litiges.

Engagements hors bilan

Le Groupe Avanquest a défini et mis en place un reporting visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la transmission par les filiales consolidées, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements de garanties données et reçus.

Stock-options et actions gratuites

La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Pour évaluer la juste valeur des options et des actions gratuites accordées, le modèle Black & Scholes d'évaluation d'options a été utilisé. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également prise en compte dans le calcul de juste valeur.

Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission. Pour les emprunts convertibles, conformément à la norme IAS 32, la société évalue la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de ces emprunts.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Instruments de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

4. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan

4.1. Ecarts d'acquisition figurant à l'actif

Les écarts d'acquisition s'élèvent à 104 M€ en valeur nette au 30 juin 2011. Les variations sur l'exercice proviennent des variations de change sur les écarts d'acquisition portant sur les UGT anglaises et américaines et de l'acquisition des entités Micro Application (intégrée à l'UGT Europe Continentale), et PC Helpsoft.

L'exposition du Groupe Avanquest aux conséquences du ralentissement économique, en Europe continentale notamment, a affecté son niveau d'activité. Néanmoins, la revue des situations actuelles et l'examen des perspectives attendues notamment au regard des réorganisations opérées, n'a pas conduit à constater de dépréciation sur la période.

Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement des actualisations de flux futurs de trésorerie de chacune des UGT ont été un taux d'actualisation de 9,00% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt et un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. La variation non simultanée de 0,5% de chacun de ces deux taux n'aurait pas conduit à constater de dépréciation.

	Ecarts d'acquisition nets au 31/03/2009	Ecarts d'acquisition nets au 31/03/2010	Mouvements de l'exercice	Ecart de change	Ecarts d'acquisition nets au 30/06/2011
UGT Royaume-Uni	24 627	25 790	-	(169)	25 621
UGT USA	52 588	51 933	122	(3 432)	48 623
UGT Europe Continentale	14 667	14 667	13 095	-	27 762
UGT PC Helpsoft			876		876
UGT OEM	1 061	1 061	-	-	1 061
TOTAL	92 943	93 451	14 093	(3 601)	103 943

4.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de :

- concessions, brevets et logiciels
- portefeuilles clients
- frais de développement

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés a conduit Avanquest à remettre en cause la faisabilité technologique et commerciale de différents projets.

L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus a généré des amortissements exceptionnels à hauteur de 89 K€.

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

	Brut Mars 2009	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut Mars 2010	Amort.et provision 31/03/10	Net Mars 2010
Frais de développement	4 743	3 356	(1 583)	(6)	6 510	2 341	4 169
Concessions, brevets, logiciels	12 644	1 604	(2 054)	216	12 410	7 430	4 979
Portefeuilles clients	1 657	-	-	-	1 657	1 658	(1)
Dépôts	17	-	(2)	-	15	3	12
Autres	1 160	119	-	(136)	1 143	(45)	1 190
Total	20 221	5 079	(3 639)	74	21 734	11 387	10 349

	Brut Mars 2010	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut Juin 2011	Amort.et provision 30/06/2011	Net Juin 11
Frais de développement	6 510	4 295	(1 294)	(1 139)	8 372	3 532	4 840
Concessions, brevets, logiciels	12 410	1 446	(759)	1 694	14 791	10 580	4 211
Portefeuilles clients	1 657	248	-	-	1 905	1 673	232
Dépôts	15	-	(1)	(2)	12	1	11
Autres	1 143	1 204	-	1 768	4 115	1 622	2 493
Total	21 734	7 193	(2 054)	2 321	29 195	17 408	11 787

4.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

	Brut 31/03/09	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 31/03/10	Amort.et provision 31/03/10	Net 31/03/10
Agencements, aménagements et installations	2 597	316	(714)	2	2 201	104	2 098
Matériel de transport	199	87	(122)	11	175	23	153
Matériel et mobilier de bureau & informatique	3 523	108	(564)	86	3 152	2 561	591
Autres & avances et acomptes	622	31	(632)	(12)	9	410	(400)
Total	6 941	542	(2 032)	87	5 538	3 097	2 441

	Brut 31/03/10	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 30/06/11	Amort.et provision 30/06/11	Net 30/06/11
Agencements, aménagements et installations	2 201	254	(1 145)	369	1 679	589	1 090
Matériel de transport	175	21	(148)	194	242	141	101
Matériel et mobilier de bureau & informatique	3 152	485	(487)	1 183	4 333	3 728	605
Autres & avances et acomptes	9	0	0	0	9	0	9
Total	5 538	760	(1 780)	1 746	6 263	4 458	1 805

4.4. Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les dotations des exercices 2009/2010 et 2010/11 évoluent comme suit :

	Amort. 31/03/09	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amortis sements cumulés au 31/03/10
Frais de développement	1 912	1 669	(1 371)	131	2 341
Concession, brevets, logiciels	6 509	2 820	(2 266)	367	7 430
Portefeuilles clients	1 565	93	-	-	1 658
Autres	199	173	-	(417)	(45)
Total immobilisations incorporelles	10 185	4 755	(3 636)	81	11 384
Immobilisations corporelles	4 041	1 004	(2 015)	67	3 097
Total	14 226	5 759	(5 652)	147	14 481

	Amort. 31/03/10	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amortis sements cumulés au 30/06/2011
Frais de développement	2 341	2 602	(1 283)	(128)	3 532
Concession, brevets, logiciels	7 430	3 046	(722)	826	10 580
Portefeuilles clients	1 658	15	-	-	1 673
Autres	(45)	453	-	1 215	1 623
Total immobilisations incorporelles	11 384	6 116	(2 005)	1 913	17 408
Immobilisations corporelles	3 097	1 182	(1 623)	1 802	4 458
Total	14 481	7 298	(3 628)	3 715	21 866

4.5. Stocks

A la clôture de l'exercice 2011, les stocks sont composés pour 6,2M€ de composants destinés à la fabrication des boîtes vendues en distribution (6,6M€ au 31 mars 2010) et pour 2,8M€ de CD ROM pressés et conditionnés. (2M€ au 31 mars 2010).

4.6. Echancier des créances clients

	Créances clients (valeurs brutes)	Non échues	Echues depuis moins de 90 J	Echues depuis plus de 90 J
30/06/2011	12 563	10 034	1 937	593
31/03/2010	19 671	10 462	3 743	5 465

4.7. Autres créances courantes

Les principaux montants inscrits en créances courantes sont :

	30-juin-11	31-mars-10
Royalties prépayées	1 765	1 939
Créances fiscales	1 356	1 407
Loyers	29	356
Autres	3 573	2 250
Total	6 723	5 952

4.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie (10,9 M€ au 30/06/11 et 20,4 M€ au 31/03/10) est composée de comptes bancaires et de placements monétaires dont la valeur de réalisation est identique à la valeur dans les livres.

5. Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

5.1. Capitaux propres

- Capital

Au 30 juin 2011, le capital de la société Avanquest Software SA est composé de 18 186 898 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie. L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de s'assurer du maintien de ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et son développement. Le Groupe gère la structure de son capital en regard de l'évolution des conditions économiques et des contraintes liées à son endettement.

- Evolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le nombre d'actions a évolué comme suit :

Au 31 mars 2010		16 105 398
Création d'actions nouvelles		
Création d'actions nouvelles en rémunération d'acquisitions		1 916 667
Création d'actions suite à l'attribution d'actions gratuites		164 833
Au 30 juin 2011		18 186 898

- Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2011, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre de titres autorisés	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	14/01/03	21/04/04	8/11/06
Nombre de titres attribués au 30/06/2011	149 500	149 250	337 500
Nombre de bénéficiaires	30	12	37
Dont dirigeants	1	1	0
Prix de souscription	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 30/06/2011	145 167	148 417	114 667
Titres souscrits au 30/06/2011	37 966	13 333	0
Titres potentiels maximum*	1 333	28 417	125 334

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Les attributions d'options de souscription postérieures au 7 novembre 2002 ont donné lieu à détermination de la juste valeur des options attribuées et constatation d'une charge dans le compte de résultat. Les justes valeurs des options attribuées ont été les suivantes:

- Attribution du 14/01/03 : 2,21€ par option
- Attribution du 24/04/04 : 3,58€ par option
- Attribution du 27/01/05 : 5,40€ par option
- Attribution du 8/11/05 : 7,02€ par option
- Attribution du 6/07/07 : 3,67€ par option
- Attribution du 25/07/08 : 1,00€ par option
- Attribution du 1/12/03 : 3,44€ par option
- Attribution du 14/09/04 : 3,94€ par option
- Attribution du 13/09/05 : 6,64€ par option
- Attribution du 7/11/06 : 3,74€ par option
- Attribution du 12/02/08 : 1,40€ par option
- Attribution du 7/11/08 : 0,76€ par option

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2011, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	28/03/07	17/09/08	28/07/2010
Nombre de titres autorisés	220 000	500 000	500 000
Date du conseil d'administration	10/05/07; 30/05/07; 11/06/09	3/02/09; 11/06/09; 05/11/09; 25/11/09	4/11/10 5/05/11
Nombre de titres attribués au 30/06/2011	220 000	491 700	115 000
Nombre de bénéficiaires	32	61	9
Dont dirigeants	1	9	1
Période d'acquisition	2 ou 3 ans	2 à 4 ans	2 à 4 ans
Conditions d'acquisition	½ ou 1/3 par année de présence	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 30/06/2011	166 183	214 300	0
Actions émises au 30/06/2011	80 850	79 500	0
Titres potentiels maximum*	49 500	406 500	500 000

* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2011, récapitule la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions encore en vigueur:

Bénéficiaires	Administrateurs Avanquest	Actionnaires Micro- Application
Date d'assemblée	3/10/06	11/02/2011
Nombre de titres autorisés	110 000	916 666
Nombre de bénéficiaires	7	4
Dont dirigeants Avanquest	3	0
Date du conseil d'administration	8/11/06	11/02/2011
Nombre de titres attribués au 30/06/2011	95 000	916 666
Prix de souscription	15,66€	3,00€
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse	Earn-out en fonction de l'atteinte d'objectifs sur 2 ans
Droits acquis au 30/06/2011	31 667	0
Titres souscrits au 30/06/2011	0	0
Titres potentiels maximum*	95 000	916 666

* Tenant compte des bons perdus ou annulés

La société a également émis des obligations convertibles en février 2010, dont l'échéance est en février 2015 et le cours de conversion de 4€60. En cas de conversion de la totalité des obligations, le capital serait augmenté de 867 747 actions.

Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 2.990.497€.

Le capital social serait ainsi porté de 18.186.898€ à 21.177.395€ soit une augmentation en pourcentage de 16,4% étalée dans le temps entre 2011 et 2015. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et environ un quart des actions gratuites ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de cours de bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints
- La moitié des actions potentiellement à créer proviennent d'options, de bons de souscription d'actions ou d'obligations convertibles dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

5.2. Provisions

Les provisions ont évolué comme suit au cours des exercices 2009/2010 et 2010/2011 :

	Provisions 31/03/2009	Mouvement de périmètre	Dotations Opérat.	Reprises Opérat.	Autres Dotations	Autres Reprises	Provisions 31/03/2010
Provisions	5 890	-	487	(1 438)	424	(3 242)	2 120

	Provisions 31/03/2010	Mouvement de périmètre	Dotations Opérat	Reprises Opérat.	Autres Dotations	Autres Reprises	Provisions 30/06/2011
Provisions	2 120	180	319	26	562	(1 324)	1 883

Au 30 juin 2011, les principaux risques et charges provisionnés concernent certaines avances sur royalties (0,9M€) et le solde des coûts de restructuration non encore décaissés, principalement provisions pour loyers des locaux inoccupés (0,2M€) et coût de départ de salariés (0,5M€). La totalité des reprises de provisions correspond à des provisions utilisées sur l'exercice..

5.3. Passifs financiers

Au cours des deux dernières années les dettes financières ont évolué comme suit :

	31-mars-09	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	31-mars-10
Emprunts auprès d'établ. de crédit	25 134	35 994	(31 945)	(328)	28 855
Concours bancaires courants	507	-	(99)	1	410
Instruments financiers passifs	894	-	(84)	-	810
Intérêts courus non échus	108	37	-	-	145
Total	26 643	36 031	(32 129)	(327)	30 219

	31-mars-10	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	30-juin-11
Emprunts auprès d'établ. de crédit	28 855	41 849	(49 585)	2 755	23 874
Concours bancaires courants	410	-	(305)	4	108
Instruments financiers passifs	810	-	(478)	-	332
Intérêts courus non échus	145	77	-	-	222
Total	30 219	41 926	(50 368)	2 759	24 536

Prêts et lignes de crédit

Au 30 juin 2011, l'utilisation de la ligne de crédit mise en place en 2006 par Avanquest Software SA, est de 10,5M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 7,0M\$ soit 4,9M€). La ligne de 7M€ mise en place en 2009 était utilisée à hauteur de 1,0M€ et le solde disponible 4,6M€. Une ligne de 2M€ a également été mise en place en décembre 2010. Elle est utilisée à hauteur de 0,5M€.

Le solde des lignes de crédit non tirées s'élève donc à 6,1M€ au 30 juin 2011.

Avanquest a obtenu également un prêt de 2,9M€ en avril 2011, destiné à remplacer un prêt de même montant souscrit par Micro Application Europe et sa filiale Micro Application.

La ligne de crédit mise en place en 2008, d'un montant maximum de 10M\$, par Avanquest North America n'est pas utilisée et le solde de l'emprunt d'un montant initial de 5M\$, mis en place également en 2008, est de 1,5M\$.

Les mouvements de l'exercice correspondent aux tombées d'échéances et aux retirages des lignes antérieures et aux tirages sur les nouvelles lignes et avances.

Avance Oséo

Avanquest Software SA a également obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4M€ destinée à financer certains projets innovants. Au 30 juin 2011, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28M€. La filiale Micro Application SA dispose également d'une avance de 0,2M€.

Obligations convertibles

La société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50%. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78%. Conformément à la norme IAS 32, la société a évalué la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de cet emprunt convertible. La composante « capitaux propres » a été estimée comme non significative.

Ventilation entre passifs courant et non courants

Au 30 juin 2011, la société respecte l'ensemble des covenants prévus dans les différentes lignes de crédit. La part à plus d'un an des dettes financières est donc classée en passif non courant. Cette part s'élève à 17,2M€ et la part à moins d'un an à 6,7M€. Aucune dette n'a une échéance supérieure à 5 ans.

5.4. Instruments financiers

Les instruments financiers inscrits au bilan se répartissent comme suit :

Au 30 juin 2011			Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Actifs disponibles à la vente	527	527		527			
Autres actifs financiers	1 808	1 808			1 808		
Autres actifs non courants	-	-					
Clients et comptes rattachés	12 563	12 563			12 563		
Autres actifs courants	6 935	6 935			6 935		
Trésorerie et équivalents (1)	10 887	10 887	10 887				
Total des actifs	32 722	32 722	10 887	527	21 306	-	-
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	17 157	17 157				17 157	
Autres passifs non courants	2 163	2 163	2 163				
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	7 380	7 380				7 048	332
Fournisseurs et comptes rattachés	19 542	19 542			19 542		
Autres passifs courants	12 606	12 606			12 606		
Total des passifs	59 355	58 848	2 163	-	32 148	24 205	332

(1) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs financiers se réfère à un marché actif

(2) L'évaluation de la juste valeur des ces actifs et passifs financiers fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables

Au 31 mars 2010			Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Actifs disponibles à la vente	6	6		6			
Autres actifs financiers	965	965			965		
Autres actifs non courants	-	-					
Clients et comptes rattachés	19 671	19 671			19 671		
Autres actifs courants	6 430	6 430			6 430		
Trésorerie et équivalents (1)	20 398	20 398	20 398				
Total des actifs	47 470	47 471	20 398	6	27 066	-	-
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	24 584	24 584				24 584	
Autres passifs non courants	-	-					
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	5 635	5 635				4 826	809
Fournisseurs et comptes rattachés	18 996	18 996			18 996		
Autres passifs courants	11 697	11 697			11 697		
Total des passifs	61 470	60 912	-	-	30 693	29 410	809

La juste valeur par résultat des instruments dérivés est déterminée par les banques.

5.5. Autres passifs financiers non courants

Le complément de prix potentiel lié à l'acquisition de Micro Application, payable en un nombre variable d'actions Avanquest a été comptabilisé en autres passifs non courants pour 2,2M€ conformément à la norme IFRS3 R.

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Analyse de la répartition du chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité s'analyse comme suit :

En €000	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
Logiciels	99 055	82 236
Services	8 878	5 744
Divers	1 749	173
Total	109 830	88 153

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

En €000	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
France	13 291	4 104
Etats-Unis	51 034	42 177
Grande Bretagne	29 826	28 932
Allemagne	5 382	3 982
Autres pays d'Europe	6 516	5 876
Autres pays	3 781	3 082
Total	109 830	88 153

Ramené sur 12 mois, le chiffre d'affaires consolidé est resté stable par rapport à l'exercice précédent. Le poids de la France augmente significativement suite à l'acquisition de Micro Application.

6.2. Indemnités de départ à la retraite

Le montant des engagements de retraite, calculé suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 544K€ pour les salariés français au 30 juin 2011 et a été entièrement provisionné dans les comptes. L'impact sur l'exercice est une charge de 75 K€ se décomposant en coût des services rendus de 51K€, coût financier de 24K€ et un coût actuariel nul. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,50%
Age de départ en retraite :	65 ans
Taux d'inflation annuel :	2,00%
Augmentation des salaires :	0 à 4% suivant l'âge

Les salariés des filiales hors de France ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique.

6.3. Autres produits et charges opérationnels courants

Ce poste regroupe des produits et des charges opérationnels courants pour 13,8M€, composés pour l'essentiel des redevances versées sur les contrats d'édition (13,8M€).

6.4. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont composés exclusivement des frais de la restructuration menée durant l'exercice notamment suite aux acquisitions de Micro Application et des activités web to print aux Etats-Unis. Sur l'exercice, le net des charges et des reprises de provisions est une charge de 1,8 M€ contre un profit de 48 K€ l'année précédente.

6.5. Effet net des regroupements d'entreprises

Le produit de 0,6M€ provient de la re-valorisation à la juste valeur (définie comme la valeur du cours de bourse au 30 juin 2011 suivant les normes IFRS 3R et IAS 39) du complément de prix Micro Application qui sera payé en actions Avanquest et initialement comptabilisé au cours du jour du regroupement. La baisse du cours de bourse d'Avanquest entre la date d'acquisition et la clôture de l'exercice induit un profit comptable sans incidence sur la trésorerie. Une remontée du cours de bourse aurait l'effet inverse et amènerait la société à comptabiliser une perte sans incidence sur la trésorerie.

6.6. Analyse du résultat financier

Le résultat financier s'inscrit en perte de 2,3M€ provenant pour -1,1M€ du coût de l'endettement net, pour -0,4M€ des écarts de change net et pour -0,8M€ de charges financières diverses.

6.7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt de l'exercice est de 1 523 K€, contre 2 838 K€ pour l'exercice précédent.

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
Résultat imposable	(1 280)	3 119
Impôt théorique (33,33%)	427	(1 039)
Impôt au compte de résultat	(1 523)	(2 838)
Taux d'impôt effectif	(118,95)%	90,99%
Différence	(1 950)	(1 799)
<i>Dont</i>		
Utilisation déficit reportable	1 422	261
Déficit non activé sur la période	(2 952)	(1 941)
Ajustements de consolidation non déductibles (1)	(228)	(269)
Différences entre taux locaux et taux de la mère	115	204
Autres différences	(307)	(54)

(1) Les ajustements de consolidation non déductibles portent principalement sur les charges liées aux stock-options et actions gratuites.

6.8. Impôts différés

Les impôts différés actifs proviennent essentiellement de différences temporaires et crédit d'impôts recherche dans les entités américaines, les déficits fiscaux dans les pays ayant connu plusieurs années de perte n'étant pas activés (France et Allemagne). Les déficits fiscaux non utilisés s'élèvent à 52,6M€ pour les entités françaises et 11,4M€ pour les entités allemandes.

Les impôts différés passifs (4,8M€) concernent principalement la non prise en compte dans le compte de résultat consolidé de l'économie fiscale réalisée aux Etats-Unis provenant de la déductibilité fiscale des écarts d'acquisition intervenus lors des acquisitions des filiales maintenant regroupées dans Avanquest North America (4,7M€). Ces passifs ont une échéance supérieure à 1 an et ne sont pas compensés avec les impôts différés actifs reconnus au titre des reports déficitaires et crédits d'impôts des sociétés concernées.

L'évolution sur les exercices 2009/10 et 2010/11 est la suivante :

Impôts différés actifs	
A nouveau au 01/04/2009	4 218
Variation de l'exercice en compte de résultat	(728)
Impact des variations de change et de périmètre	(114)
Solde au 31/03/2010	3 376
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 567
Impact des variations de change et de périmètre	(329)
Solde au 30/06/2011	4 614

Impôts différés passifs	
A nouveau au 01/04/2009	2 865
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 061
Impact des variations de change et de périmètre	(36)
Solde au 31/03/2010	3 890
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 237
Impact des variations de change et de périmètre	(337)
Solde au 30/06/2011	4 789

6.9. Résultat par action

	2010/11	2009/10
Numérateur (en milliers d'euros)		
Résultat net part du Groupe (a)	(3 016)	242
Dénominateur		
Nombre moyen d'actions en circulation (b)	16 823 542	14 238 523
Effet dilutif des stocks options, actions gratuites et BSA	383 236	-
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	17 206 778	14 238 523
Résultat de base par action (euros) (a/b)	(0,18)	0,02
Résultat dilué par action (euros) (a/c)	(0,18)	0,02

Le résultat net étant négatif le résultat dilué par action est considéré comme étant égal au résultat par action avant dilution.

6.10. Compte de résultat par destination

	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
Chiffre d'affaires	109 830	88 153
Coût des produits vendus	43 006	33 776
Frais de recherche et développement	6 761	4 122
Frais de support et services	7 005	6 061
Frais commerciaux et marketing	26 607	21 232
Frais généraux et administratifs	24 202	18 439
Résultat opérationnel courant	2 249	4 523
Autres produits et charges opérationnels	(1 790)	48
Effet net des regroupements d'entreprises	587	
Résultat opérationnel	1 046	4 571
Résultat financier	(2 327)	(1 450)
Impôts	(1 523)	(2 838)
Quote-part des entreprises associées et intérêts minoritaires	(212)	(39)
Résultat net part du Groupe	(3 016)	242

7. Note sur les risques

7.1. Risque de marché

7.1.1. Risque de change

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollar US diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 6,2M\$ en 2010/11.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, les emprunts en dollars américains ont été qualifiés d'instrument de couverture de l'investissement réalisé dans Avanquest North America. A ce titre, les variations de change sur les emprunts en dollars américains concernés sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global ».

7.1.2. Risque de taux

Les emprunts bancaires contractés par Avanquest Software SA (17,7M€) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois pour la partie tirée en euros ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devise.

Les emprunts contractés par la filiale Avanquest North America (solde de 1,0M€) ont des taux d'intérêt variable basés sur le Prime Rate américain.

Les autres emprunts sont à taux fixe.

Afin de protéger les résultats du Groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place pour des montants de 7 M\$, pour la partie de la ligne tirée en dollars et 11,5 M€ pour la partie tirée en euros.

La valeur de marché au 30 juin 2011 des instruments dérivés de taux est de -332 KEUR.

7.1.3. Risque action

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaire dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (présenté en réduction des capitaux propres), soit 27 000 actions au 30 juin 2011, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

7.2. Risque de liquidité

En 2006, Avanquest Software SA a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio Dette Financière Nette / Fonds Propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3. Au 30 juin 2011, l'utilisation de cette ligne de crédit est de 10,5M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 7,1M\$ soit 4,9M€).

Au mois d'octobre 2009, Avanquest a mis en place une ligne de crédit de 7M€ sur 5 ans avec trois de ses banques. Cette ligne de crédit, garantie à hauteur de 75% par Oséo, comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») identiques à ceux indiqués ci-dessus. Au 30 juin 2011, cette ligne était utilisée à hauteur de 1M€.

Au mois de décembre 2010, Avanquest a mis en place une nouvelle ligne de crédit de 2M€ sur 2 ans comportant les mêmes covenants que pour les lignes ci-dessus. Au 30 juin 2011, cette ligne était utilisée à hauteur de 0,5M€.

Au mois d'avril 2011, Avanquest a obtenu un prêt de 2,9M€ sur 4 ans destiné à remplacer un prêt de même montant souscrit par Micro Application Europe et sa filiale Micro Application. Le contrat de prêt prévoit les mêmes covenants que ci-dessus. Au 30 juin 2011, le solde de ce prêt était de 2,7M€.

Au 30 juin 2011, l'ensemble des « covenants » des prêts et lignes ci-dessus sont respectés.

Par ailleurs, la filiale américaine du Groupe Avanquest a obtenu, au cours de l'exercice 2008/09, une ligne de crédit de 10M\$ destinée à financer son besoin en fonds de roulement, et un prêt de 5M\$ d'une durée de trois ans. Ce prêt et cette ligne de crédit comportent des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants »). Ces ratios portent sur la structure du bilan et la rentabilité de la société Avanquest North America.

Au 30 juin 2011, la ligne de crédit n'était pas utilisée et le prêt tiré pour un montant de 1,5M\$. L'ensemble des « covenants » était respecté.

7.3. Risque de crédit et de contrepartie

7.3.1. Risque clients

Le chiffre d'affaires réalisé avec les dix plus importants clients s'élève à 32,4M€, ce qui représente 30 % du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice (contre 37,5% l'exercice précédent).

Au cours de l'exercice 2010/11, le chiffre d'affaires réalisé avec le 1^{er} client du Groupe a représenté 5,9% du chiffre d'affaires consolidé, le 2^e client a représenté 4,2 %, le 3^e client 3,6 % et le 4^e client 3,1 %.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

Le Groupe dispose par ailleurs d'une police d'assurance crédit.

La relative concentration du poste client s'explique par la stratégie de ventes du Groupe auprès de grands comptes :

- en OEM par le référencement de ses produits auprès des premiers fabricants mondiaux de micro-ordinateurs, de modems et de téléphones mobiles notamment ;
- en distribution par un système de vente indirecte auprès des grossistes, de la grande distribution, d'enseignes de multi-spécialistes notamment.

Certaines activités comme l'OEM sont par définition plus rentables que d'autres. En conséquence, une baisse de chiffre d'affaires avec un des principaux clients OEM impacte plus fortement les marges du Groupe à chiffre d'affaires comparable qu'un client d'une autre activité. Enfin l'activité OEM d'Avanquest Software est dépendante du succès commercial de ses propres clients qui agissent pour certains sur des marchés hautement volatils et concurrentiels comme celui des téléphones mobiles.

La stratégie du Groupe qui vise à développer différents pôles d'activités et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest Software d'accentuer la diversification de sa clientèle.

Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente.

7.3.2. Risque fournisseurs

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de la société Avanquest Software. Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Avanquest Software est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. En outre, l'augmentation de la capacité d'achat d'Avanquest Software, liée à sa croissance, lui donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

8. Notes sur les engagements hors bilan

8.1. Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

Le contrat d'acquisition de Micro Application Europe comporte une clause de complément de prix prévoyant un paiement en actions d'un nombre maximum de 916.666 actions Avanquest en fonction de l'atteinte d'objectif de résultat opérationnel lors des deux exercices fiscaux suivants. Le montant maximum a été comptabilisé au bilan dans les autres passifs non courants.

Le contrat d'acquisition de PC Helpsoft comporte une clause de complément de prix prévoyant un paiement en numéraire d'un montant variable en fonction de l'atteinte de certains objectifs. L'estimation de ce complément de prix au 30 juin 2011 est de 0,3MCA\$ et a été comptabilisé au passif du bilan.

8.2. Engagements et garanties donnés

Avanquest a apporté sa garantie à la banque américaine pour le montant de la ligne de crédit (10M\$) et le prêt (5M\$) accordée à sa filiale Avanquest North America. La société a également garanti les engagements de sa filiale allemande vis-à-vis d'un de ses fournisseurs pour un montant maximum de 0,5M€ et de sa filiale anglaise vis-à-vis de d'une banque pour un montant maximum de 0,4M£ dans le cadre d'une ligne de découvert autorisé.

8.3. Nantissements donnés

Dans le cadre de l'obtention en 2006 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques 638.887 actions de sa filiale Avanquest France (soit 75% des titres détenus dans cette filiale) et 1.371.097 actions de la société Emme (soit 53% des titres détenus dans cette filiale). Des Sicav ont également été nanties pour un montant de 0,3M€.

Dans le cadre de l'obtention en 2009 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 7M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises.

Dans le cadre de l'obtention en 2011 d'un prêt d'un montant total de 2,9M€ destiné à refinancer les emprunts de Micro Application, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises

Par ailleurs, Avanquest America et Avanquest North America ont nanti leurs actifs au bénéfice de la banque américaine ayant accordé une ligne de crédit (10M\$) et un prêt (5M\$) à Avanquest North America.

8.4. Engagement et garanties reçus

Les actionnaires de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH au 30 juin 2005. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société IMR Ltd ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société IMR Ltd au 30 avril 2006. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société FastTrak ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société FastTrak au 30 avril 2006. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Software Paradise ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Software Paradise au 23 mai 2007. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Micro Application Europe ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société et ses filiales au 11 février 2011.

Les actionnaires de la société PC Helpsoft ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société au 31 mars 2011.

9. Autres informations

9.1. Effectif du Groupe

Au 30 juin 2011, le Groupe Avanquest Software compte 530 salariés (contre 493 au 31 mars 2010).

Répartition de l'effectif par pays au 30 juin 2011 :

	France	Etats-Unis	Grande-Bretagne	Allemagne	Chine	Canada	Autres Europe	Total
30/06/2011	156	162	113	13	44	4	38	530
31/03/2010	96	190	128	13	45	14	7	493

La moyenne d'âge des collaborateurs d'Avanquest est de 37 ans.

9.2. Transactions avec les parties liées

Les transactions significatives avec les parties liées sont constituées des rémunérations des dirigeants (1) présentées dans le tableau ci-dessous.

	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
Rémunération fixe	1 246	987
Rémunération variable	296	181
Avantages en nature	30	34
Jetons de présence	52	40
Honoraires	50	108
Avantage du personnel à court terme	1 674	1 350
Paiements fondés sur des actions	1	8
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Total	1 675	1 358

(1) PDG, DG et membres du conseil d'administration

9.3. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne, utilisé par la direction du Groupe pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le Groupe Avanquest est géré selon 4 secteurs opérationnels qui sont représentatifs d'un canal de ventes quand ce canal est géré par une division centralisée (OEM), ou d'une zone géographique pour les autres canaux.

FY 2010/11 (15 mois)	OEM	USA	Royaume- Uni	Europe Continentrale	Elim.	Frais non affectés	Total Groupe
Chiffre d'affaires externe	8 174	43 208	33 180	25 268			109 830
Ventes inter-secteurs	-	-	-	-			-
Chiffre d'affaires total	8 174	43 208	33 180	25 268			109 830
Résultat opérationnel courant	1 432	4 594	4 152	-509	14	-7 434	2 249

FY 09/10 (12 mois)	OEM	USA	Royaume- Uni	Europe Continentrale	Elim.	Frais non affectés	Total Groupe
Chiffre d'affaires externe	7 372	39 023	24 736	17 021			88 153
Ventes inter-secteurs	-	-	-	-			-
Chiffre d'affaires total	7 372	39 023	24 736	17 021			88 153
Résultat opérationnel courant	1 035	5 884	3 533	-318	-50	-5 560	4 523

Le suivi des postes du bilan est géré par zone géographique uniquement.

30/06/11	Etats-Unis	France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres	Elim	Total Groupe
Actif non courant	110 208	164 657	8 735	26 227	165	-190 122	119 871
Dont							
Ecart d'acquisition	50 560	19 054	8 638	25 621	70		103 943
Immobilisations incorp.	2 888	8 533	62	299	5		11 787
Immobilisations corp.	909	527	7	282	80		1 805
Acquisitions immo. incorp.	3 303	3 567	56	278			7 193
Acquisitions immo corp.	369	171	8	178	34		760
31/03/2010	Etats-Unis	France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres	Elim	Total Groupe
Actif non courant	119 105	132 778	8 981	30 720	3 008	-183 865	110 727
Dont							
Ecart d'acquisition	52 994	5 959	8 638	25 790	70		93 451
Immobilisations incorp.	2 432	7 466	38	409	5		10 349
Immobilisations corp.	1 261	617	15	346	202		2 441
Acquisitions immo. incorp.	2 063	2 836	23	144			5 066
Acquisitions immo corp.	331	72	1	123	28		555

9.4. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.